

### **ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 12/12/2019**

Votre annonce n°19-184775 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable

Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> Contact client

### F1 - Formulaire Avis de marché

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 10

Annonce No 19-184775

Travaux

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Romilly-sur-Seine.

Correspondant: service commande publique, 1 rue de la boule d'or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex, tél.: 03-25-39-43-80.

Adresse internet du profil d'acheteur : http://www.xmarches.fr.

Objet du marché : modification du réseau d'eau potable au niveau de l'ouvrage d'art nº42.

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : . Code NUTS : FR.

Caractéristiques principales :

Refus des variantes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 ,46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après);
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public .

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années:
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature:
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat;
- Formulaire DC1, Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/dai/formulaires-declaration-du-candidat):
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :
- http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat);
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

# Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 60 %;

- valeur technique : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 janvier 2020, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 150 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019 PA024.

Renseignements complémentaires: la transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré "hors délai "si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention "copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : mairie de romilly sur seine 1 rue de la Boule d'or B.P. 154 10105 romilly sur seine Cedex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

La remise des offres est subordonnée à la visite obligatoire des lieux d'exécution du marché.

La visite du site sera une visite libre de chaque candidat.

Une attestation de visite sera fournie après passage en mairie et devra être remise avec l'offre. En cas d'absence de cette attestation, l'offre sera déclarée irrégulière.

L'Entrepreneur devra se rendre à la Direction des Services Techniques, au deuxième étage de l'hôtel de Ville, et demander M. Xavier FEVRE, joignable au 06 07 01 34 40 ou au 03 25 39 51 58, pour l'obtention de cette attestation : l'entrepreneur devra prendre toutes les garanties nécessaires pour s'assurer de la présence de m. Fevre en mairie pour l'obtention de cette attestation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 décembre 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : adresse internet : http://www.xmarches.fr.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Chalons en Champagne 25 rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : (+33)0-32-66-68-67, courriel : greffa.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr.

Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Chalons en Champagne 25 rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : (+33)0-32-66-68-67, courriel : greffa.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Chalons en Champagne 25 rue du Lycée 51036 Chalons-en-Champagne, tél. : (+33)0-32-66-68-67, courriel : greffa.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr adresse internet : http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr.

Mots descripteurs : Tous corps d'état.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - travaux de préparation.

Travaux préparatoires pour la modification du réseau d'eau potable DN 400 mm au niveau de l'ouvrage d'art n<sup>o</sup>42 sur la commune de romilly sur seine (10)

Mots descripteurs : Tous corps d'état

Lot(s) 2. - modification du reseau d'au potable au niveau de l'ouvrage d'art nº42.

Modification du réseau d'eau potable DN 400 mm au niveau de l'ouvrage d'art n<sup>o</sup>42 sur la commune de romilly sur seine (10)

Mots descripteurs : Réseaux divers

## Eléments de facturation :

Classe de profil : Commune Siret : 21100312400016

Libellé de la facture : Ville de Romilly-sur-Seine 1 rue de la Boule d'Or B.P. 154 10105 Romilly-sur-Seine Cedex

## Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr: 10 janvier 2020

Objet de l'avis : modification du réseau d'eau potable au niveau de l'ouvrage d'art  $n^{0}42$ 

Nom de l'organisme : Ville de Romilly-sur-Seine Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3830163

